

Le collège Rousseau reçoit le premier prix d'un concours académique

Les élèves de 4^e du collège Rousseau viennent de remporter le premier prix du concours académique, Non au harcèlement. La vidéo qu'ils ont réalisée les a classés au premier rang des 25 collèges participants...

Le concours Non au harcèlement, a été lancé par l'académie de Normandie à destination des élèves de 6 et 18 ans, scolarisés des classes de CP à la Terminale. De forme ludique, ce challenge qui proposait aux établissements de réaliser soit une affiche, soit une vidéo, a pour but de sensibiliser aux différents types de harcèlements, des formes qu'ils peuvent prendre et de leurs impacts. Lors de la remise des prix de cette huitième édition du concours, par le biais d'une visioconférence, les élèves de 4^e du collège Jean-Jacques Rousseau, de Darnétal, ont été salués pour leur réalisation baptisée Message aux témoins, qui leur a valu le premier prix vidéo académique dans la catégorie collèges.

Sur 25 collèges

Cette année, 25 collèges, 14 lycées et 13 écoles ont participé à cette nouvelle édition. 54 affiches et 29 vidéos ont ainsi été confectionnées par les 1 532 élèves inscrits au concours. Tout ce travail a été épluché par un jury académique réuni le 18 février.

L'atelier vidéo des 4^e de Rousseau regroupe une petite vingtaine d'élèves. « **Quand on avait besoin de figurants, on allait en chercher quand ils n'avaient pas cours. Finalement, des figurants se sont intégrés à l'atelier vidéo et ensemble, ils ont construit leur projet** », explique Caroline Jacq, professeur d'Histoire-géographie qui, avec Madame Le noir, professeure de Français, a encadré les élèves dans leur travail d'écriture. L'enseignante insiste : « **Ils ont écrit eux-mêmes les paroles, puis ont tourné différentes saynètes qu'ils ont ensuite associées autour d'une musique de fonds composée par le professeur de musique, M. Reid** ».

Un triple message

« **Nous nous sommes inspirées du poème 'Tu seras un homme mon fils'. Nous délivrons un triple message. Un qui s'adresse au harceleur pour faire cesser cela. Un qui parle au harcelé pour qu'il puisse dénoncer et prendre courage. Enfin un autre aux témoins pour qu'ils ne fassent pas semblant de ne rien voir et qu'ils aillent au-devant. Il y a aussi une morale qui indique qu'il faut lever la tête et continuer d'avancer** », détaille un groupe d'élèves.

Les participants au concours se sont séparés en plusieurs groupes et ont travaillé chacun de leur côté dans un premier temps afin de pouvoir ensuite confronter leurs différents points de vue dans le travail collectif final. **« Ensemble, il faut créer les conditions pour éviter le harcèlement ».**

Il faut en parler

En somme il faut parler de cela et en parler quand on est victime. Une des élèves ayant participé au concours confie : **« À la base, nous nous sommes servis d'expériences personnelles. C'est quelque chose qui laissera toujours des traces. On a peur d'être jugé quand on est victime de harcèlement, peur de se sentir en position d'infériorité, peur d'en parler, des répercussions que ça peut avoir. Mais le message que nous délivrons est qu'il faut en parler ».**

Toute la partie technique du travail a été gérée par M. Mebarki, professeur de Science et vie de la terre (SVT).



Extrait de la vidéo lauréate réalisée par les 4e du collège Rousseau, qui montre l'isolement dans lequel s'enferme la personne harcelée.